

# La Dépêche Mensuelle

## de vos élus CFDT

JUILLET 2025

Vos élus CFDT au Comité Social et Économique Sopra Steria I2S

### COMMISSION POLITIQUE SOCIALE : DES ALERTES SUR LES SENIORS ET LES INEGALITES SALARIALES

Le 16 juillet, s'est tenue la commission politique sociale et conditions de travail du CSE central. Les élus **CFDT** y ont participé activement. Cette commission permet d'analyser les grandes tendances RH de l'entreprise : évolution des effectifs, égalité professionnelle, salaires, conditions de travail, formation...

En 2024, l'effectif de Sopra Steria I2S est en baisse, marqué par un gel des recrutements et une hausse du nombre de seniors. Pourtant, il n'existe toujours pas de véritable politique de maintien dans l'emploi des plus de 50 ans, qui rencontrent davantage de difficultés d'accès à la formation. Le recours aux ruptures conventionnelles à cet âge est en forte hausse.

Côté salaires, les écarts entre femmes et hommes persistent, notamment chez les cadres. Les femmes progressent moins vite en rémunération et sont moins représentées dans les filières techniques. Des écarts sont aussi constatés entre les salariés anciens et les nouveaux embauchés, à poste équivalent.

Les conditions de travail restent globalement stables, mais des tensions organisationnelles sont observées dans certaines BU, avec un stress accru et une ergonomie en télétravail encore insuffisante. L'accès à la formation progresse, mais reste trop inégal selon les profils.

Face à ces constats, les élus du CSE ont voté le recours à une expertise indépendante, afin d'approfondir l'analyse des écarts et des fragilités.

### PREVOYANCE : DECONNEXION/RECONNEXION NOEMIE EN COURS

L'opération de déconnexion/reconnexion NOEMIE est en cours entre le 21 juillet et le 8 août. Elle a pour objectif

d'améliorer les délais de traitement des indemnités journalières. Pendant cette période, la télétransmission entre l'Assurance Maladie et Vivinter est temporairement suspendue.

D'après Vivinter, aucune démarche n'est à effectuer : la reconnexion se fera automatiquement. Le contrat santé reste actif. En revanche, les salariés concernés durant cette période doivent avancer la part mutuelle et transmettre eux-mêmes leurs décomptes via leur compte Ameli pour être remboursés. Une vigilance renforcée est prévue par Vivinter pendant trois mois pour les prises en charge hospitalières, afin d'éviter toute rupture de couverture.

Les élus **CFDT**, membres de la commission prévoyance du CSEC, suivent ce dossier de près. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous sans attendre. Nous veillerons à ce qu'aucune situation ne reste bloquée et ferons remonter les cas lors de la réunion de suivi début septembre.

### ACTION LOGEMENT : AIDES POSSIBLES ET NOUVELLE PLATEFORME

En 2024, 55 salariés de Sopra Steria I2S ont bénéficié d'un accompagnement via Action Logement : logement social ou temporaire, prêt travaux, aides à la location comme VISALE ou MOBILI-JEUNE. C'est en baisse par rapport à 2023 (100 demandes), mais le dispositif reste essentiel pour soutenir l'accès au logement.

Les élus **CFDT**, membres de la commission logement du CSE central, rappellent que tout salarié peut en bénéficier. Les démarches peuvent se faire via la plateforme AL'in pour les logements sociaux, ou via la nouvelle plateforme Logement Abordable, dédiée aux logements intermédiaires et privés. Elle permet de candidater à plusieurs offres en même temps, sans frais d'agence, avec un accès en temps réel.

⚠ Inscription préalable obligatoire sur le site demande-logement-social.gouv.fr. Pensez aussi à cocher "service entreprise" sur AL'in pour accéder aux logements réservés à Sopra Steria. L'attribution dépend ensuite d'une étude du

dossier, avec des points supplémentaires possibles selon la situation (éloignement, handicap, urgence...).

En cas de difficulté, de refus inexplicé ou de blocage dans votre demande, contactez vos élus **CFDT**. Nous pouvons vous orienter, vous accompagner, ou faire remonter votre situation.

### REMUNERATION : SAVOIR OU L'ON SE SITUE

À la **CFDT**, nous avons conçu et développé un outil unique permettant d'analyser votre positionnement salarial de manière fiable et personnalisée. Il permet de se situer par rapport aux salaires moyens, en tenant compte de nombreux critères : coefficient Syntec, genre, famille d'emploi, région, ancienneté, âge, etc. Ce positionnement est réalisé par les élus **CFDT** eux-mêmes, de façon confidentielle et à votre demande. Pour en bénéficier, contactez-nous à l'adresse suivante :

[dscfdtsoprasteria@gmail.com](mailto:dscfdtsoprasteria@gmail.com)

[PLUS D'INFOS DANS NOTRE COM/SYNDICALE](#)